

Modificatif n° 1 à l'instruction générale sur le tir de l'Artillerie antiaérienne

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Modificatif n° 1 à l'instruction générale sur le tir de l'Artillerie antiaérienne : approuvée le 31 Mars 1949. [ART. 202]

Adresse bibliographique : Paris : Impr. Nat., 1951

Description matérielle : 1 vol. (14 p.) ; 21 cm

Sujet(s) : ART. 202

Artillerie antiaérienne, tir

D.C.A., Artillerie, tir